



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

# Programmes de l'édition

## **Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ)**

Demande d'aide financière  
Éditeurs de livres 2000-2001

Document confidentiel une fois remplis. Veuillez utiliser des feuilles supplémentaires au besoin.

### A. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

---

Nom de l'entreprise

Président(e)

Adresse

  
  

Responsable de la demande

Titre

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Adresse Internet (W3)

Sociétés affiliées présentant une demande  
(voir *Guide du demandeur*, page 16)

  
  

Adresse électronique

Les données fournies dans cette demande portent sur  
le dernier exercice financier complété, soit du

\_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ au \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
jour mois année jour mois année

**Canada**





#### 4. IMPRESSION

---

- Pourcentage des ouvrages admissibles imprimés au Canada %
- Pourcentage des ouvrages admissibles imprimés à l'extérieur du Canada %

#### 5. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

---

- Les ventes nettes de vos propres ouvrages sont-elles supérieures à 15 millions de dollars ?  oui  non
- Avez-vous reçu plus de 50 000 \$ du ministère du Patrimoine canadien (PADIÉ, y compris l'AELC) au cours du dernier exercice financier de l'entreprise ?  oui  non
- Marge bénéficiaire des trois derniers exercices financiers de l'entreprise (c.-à-d. profit avant impôt et avant les dépenses extraordinaires divisé par le chiffre d'affaires total de l'entreprise et multiplié par 100). Le chiffre d'affaires total de l'entreprise ne doit pas comprendre l'aide financière reçue du ministère du Patrimoine canadien (PADIÉ, y compris l'AELC). De plus, ces sommes doivent être soustraites du profit net.  
  
\_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ : %    \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ : %    \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ : %

#### 6. NUMÉROS NORMALISÉS INTERNATIONAUX DU LIVRE (ISBN)

---

- Veuillez indiquer les numéros normalisés internationaux du livre (ISBN) assignés à votre maison d'édition par la Bibliothèque nationale du Québec ou la Bibliothèque nationale du Canada.


#### 7. LISTE DE VÉRIFICATION DES DOCUMENTS ET DES RENSEIGNEMENTS REQUIS

---

- Dernier catalogue de l'éditeur
- Liste des ouvrages admissibles, indiquant :
  - le titre
  - le nom et la citoyenneté de l'auteur
  - le sujet (voir *Guide du demandeur*)
  - s'il s'agit d'une adaptation
  - s'il s'agit d'une traduction
  - s'il s'agit d'une coédition
  - le nombre de pages (indiquer s'il s'agit d'un livre pour enfants)
  - le pays où a eu lieu l'impression
- Entente de distribution et tout autre document pertinent
- États financiers vérifiés ou rapport de mission d'examen préparé par un comptable indépendant si l'entreprise a reçu moins de 50 000 \$ du ministère du Patrimoine canadien au cours de son dernier exercice financier
- Certification des droits d'auteur par un comptable indépendant
- Tous les demandeurs doivent fournir des exemplaires de leurs plus récentes publications, selon les quantités suivantes :
  - éditeurs d'ouvrages de littérature générale : 4 ouvrages
  - éditeurs de manuels scolaires/savants : 2 ouvrages
- Pour les nouveaux demandeurs : 10 livres récemment publiés

# C. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

## 8. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET DE L'ENTREPRISE

Aux fins de la présente demande, l'aide financière reçue du ministère du Patrimoine canadien (PADIÉ, y compris l'AELC) doit être reportée comme un revenu. Les éditeurs qui ont affecté cette aide à la réduction du coût des ouvrages vendus ou des dépenses encourues doivent faire les ajustements nécessaires aux n<sup>os</sup> 9 et 11.

	CATÉGORIE COMMERCIALE				TOTAL (\$)
	SCOLAIRE (\$)	SAVANT (\$)	LITTÉRATURE GÉNÉRALE (\$)	TOTAL (\$)	
<b>■ VENTES NETTES DE PROPRES OUVRAGES ADMISSIBLES</b>					
<b>Livres d'auteurs canadiens</b>					
- Livres rédigés ou préparés par un Canadien					
- Livres traduits par un Canadien d'une langue officielle vers l'autre					
- Autres livres traduits par un Canadien					
<b>Livres d'auteurs étrangers</b>					
- Livres adaptés par un Canadien					
- Livres traduits par un Canadien					
- Livres publiés initialement au Canada					
<b>Autres ouvrages</b>					
- Droits ou permissions de livres admissibles					
- Matériel non imprimé admissible					
<b>Total partiel des ouvrages admissibles</b>	<b>a</b>	<b>b</b>	<b>c</b>		<b>d</b>
<b>■ VENTES NETTES DE PROPRES OUVRAGES NON ADMISSIBLES</b>					
- Livres non admissibles					
- Droits ou permissions d'ouvrages non admissibles					
- Ouvrages non admissibles non imprimés					
<b>Total partiel des ouvrages non admissibles</b>	<b>e</b>	<b>f</b>	<b>g</b>		<b>h</b>
<b>■ AUTRES RECETTES NETTES</b>					
- Ventes d'ouvrages au détail				i	
- Édition de périodiques				j	
- Services de diffusion et de distribution				k	
- Autres recettes, ex. : intérêts, etc. (_____)					
<b>Total partiel des autres recettes nettes</b>					<b>l</b>
<b>■ SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS</b>					
	PADIÉ Aide aux éditeurs	AELC (PACDE)	AELC (PAE)	TOTAL	
- Ministère du Patrimoine canadien					
- Conseil des arts du Canada					
- Programmes provinciaux					
- Autres sources (_____)					
<b>Total partiel des subventions et des contributions</b>					<b>m</b>
<b>Total du chiffre d'affaires net</b>					<b>n</b>

## 9. COÛT DES VENTES

---

### ■ COÛT DES OUVRAGES VENDUS

- Stock d'ouverture (incluant les travaux en cours)		\$	
- Plus les coûts directs (travail éditorial, création, production, papier, impression, reliure)	+	\$	
- Moins le stock de fermeture (incluant les travaux en cours)	-	\$	
- Plus les dépenses en droits d'auteur suite à la vente d'ouvrages	+	\$	
	<b>Total partiel</b>	\$	
- Plus le coût des autres produits vendus		\$	
	<b>Total du coût des ventes</b>	a	\$
10. PROFIT BRUT (n° 8n - n° 9a)			\$

### 11. FRAIS D'EXPLOITATION

---

- Commercialisation et promotion		\$	
- Frais de distribution		\$	
- Autres frais d'exploitation		\$	
	<b>Total</b>	a	\$
12. PROFIT (PERTE) (n° 10 - n° 11a)			\$
13. IMPÔT SUR LE REVENU			\$
14. POSTES EXTRAORDINAIRES			\$
15. PROFIT NET (PERTE) (n° 12 - [n° 13 + n° 14])			\$

### 16. BÉNÉFICES NON RÉPARTIS OU AVOIR DU PROPRIÉTAIRE

---

- Bénéfices non répartis ou avoir du propriétaire au début de l'exercice		\$	
- Profit net (perte) (n° 15)	±	\$	
- Redressements des années antérieures	±	\$	
- Dividendes déclarés ou retraits	-	\$	
- Bénéfices non répartis ou avoir du propriétaire à la fin de l'exercice			a \$

### 17. MARGE BÉNÉFICIAIRE

---

Profit/Perte		Chiffre d'affaires			
\$	÷	\$	x 100 =	%	
(n° 12)		(n° 8n)			

## 18. BILAN

---

### ■ ACTIF

- Encaisse, titres, avances et dépôts		\$	
- Comptes à recevoir (valeur nette)		\$	
- Subventions et contributions à recevoir (valeur nette)		\$	
- Stock (au moindre du coût ou de la valeur marchande excluant les travaux en cours)	<b>a</b>	\$	
- Frais reportés antérieurs à la publication (comprenant les travaux en cours)		\$	
- Droits d'auteur et forfaits payés d'avance		\$	
- Immobilisations (valeur nette)		\$	
- Investissements et prêts aux sociétés apparentées		\$	
- Autres actifs (préciser : _____)		\$	
	<b>Total de l'actif</b>		\$

### ■ PASSIF À COURT TERME

- Emprunts bancaires et autres emprunts à court terme à payer		\$	
- Droits d'auteur à payer		\$	
- Autres comptes à payer et impôt à payer		\$	
- Portion courante de la dette à long terme		\$	
- Revenus reportés provenant de subventions/contributions		\$	
- Autres passifs à court terme (préciser : _____)		\$	
	<b>Total du passif à court terme</b>		\$

### ■ PASSIF À LONG TERME

- Emprunts aux actionnaires ou aux propriétaires	<b>b</b>	\$	
- Prêts hypothécaires et autres emprunts à long terme		\$	
- Autres passifs à long terme (préciser : _____)		\$	
	<b>Total du passif à long terme</b>	<b>c</b>	\$
	<b>Total du passif</b>		\$

### ■ AVOIR

- Capital-actions émis et payé		\$	
- Surplus d'apport		\$	
- Bénéfices non répartis ou avoir du propriétaire (n° 16a)		\$	
	<b>Total de l'avoir</b>	<b>d</b>	\$
	<b>Total du passif et de l'avoir</b>		\$

## 19. INVENTAIRE DE L'ENTREPRISE (excluant les travaux en cours)

### ■ PROPRES OUVRAGES

- Manuels scolaires		\$		%
- Livres savants		\$		%
- Littérature générale et autres		\$		%
<b>Total par tiel</b>			100 %	a

### ■ AUTRES OUVRAGES

\$

### ■ AUTRES PRODUITS

\$

**Total (n° 18a)** \$

## 20. SPÉCIALISATION DE L'ENTREPRISE

### En fonction des ventes nettes des propres ouvrages

■ <b>MANUELS SCOLAIRES</b> (selon n° 8a + n° 8e)		\$	a		%
■ <b>LIVRES SAVANTS</b> (selon n° 8b + n° 8f)		\$	b		%
■ <b>LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET AUTRES</b> (selon n° 8c + n° 8g)		\$	c		%
<b>Total</b>					100 %

## D. CRITÈRES COMPLÉMENTAIRES D'ADMISSIBILITÉ AU PADIÉ

### 21. CHIFFRE D'AFFAIRES MINIMUM ET RATIOS FINANCIERS REQUIS

Les ratios financiers requis sont calculés individuellement pour chaque entreprise de façon à tenir compte de sa spécialisation. Pour être admissible, l'entreprise doit satisfaire à **un des deux critères suivants** :

#### ■ VENTES NETTES ADMISSIBLES

- Minimum requis : 200 000 \$ (ou 130 000 \$ pour les entreprises en situation linguistique minoritaire)

- Ventes nettes admissibles de l'entreprise

\$

(n° 8d)

**EXIGENCE SATISFAITE**  oui  non

#### ■ VENTES DES PROPRES OUVRAGES SUR L'INVENTAIRE DES PROPRES OUVRAGES

- Ratio minimum requis :

$$(0,33 \times \frac{\text{Savant}}{\text{(n° 20b)}} \%) + (2 \times \frac{\text{Scolaire et littérature générale}}{\text{(n° 20a + n° 20c)}} \%) = \text{\$}$$

- Ratio de l'entreprise :

$$\frac{\text{\$}}{\text{(n° 8d + n° 8h)}} \div \frac{\text{\$}}{\text{(n° 19a)}} = \text{\$}$$

**EXIGENCE SATISFAITE**  oui  non



## E. PLAN D'AFFAIRES

---

Vous trouverez des renseignements sur la préparation d'un plan d'affaires dans le guide d'élaboration d'un plan commercial disponible à l'adresse W3 du PADIE: [http://www.pch.gc.ca/culture/cult\\_ind/bpidp-padie/pubs/planaff2.htm](http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/bpidp-padie/pubs/planaff2.htm).

### 22. DESCRIPTION ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

---

#### ■ HISTORIQUE

---

---

---

---

#### ■ SPÉCIALISATION(S) ÉDITORIALE(S)

---

---

---

---

#### ■ PRIX REMPORTÉ(S)

---

---

---

---

#### ■ SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE (EXCLUANT LA SOUS-TRAITANCE)

<input type="checkbox"/> Rédaction/création	<input type="checkbox"/> Ventes directes (c.-à-d. ventes au détail ou par correspondance)
<input type="checkbox"/> Préparation et correction de manuscrits	<input type="checkbox"/> Distribution
<input type="checkbox"/> Mise en page et design	<input type="checkbox"/> Autres (préciser : _____)
<input type="checkbox"/> Impression et reliure	
<input type="checkbox"/> Commercialisation	_____)

#### ■ BILAN DE L'ACTIVITÉ PASSÉE

(À quelle étape de son cycle commercial en est la société ? P. ex. : début, croissance, maturité, déclin)

---

---

---

---

## 23. PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE À COURT TERME (pour les 12 prochains mois)

---

### ■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉDITORIAL

(p. ex. expansion de la coédition, de la traduction, des achats de droits, etc.)

---

---

---

---

---

---

---

---

### ■ PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES

(p. ex. embauche de personnel administratif, de représentants de ventes, etc.)

---

---

---

---

---

---

---

---

### ■ STRATÉGIE GÉNÉRALE DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

(p. ex. implantation du marketing direct, de la distribution, de l'exportation, etc.)

---

---

---

---

---

---

---

---

### ■ STRATÉGIES SPÉCIFIQUES DE MARKETING

Plan et budget pour la commercialisation des ouvrages admissibles sur le marché national

---

---

---

---

---

---

---

---

Plan et budget pour la commercialisation des ouvrages admissibles sur le marché international

---

---

---

---

---

Plan et budget pour la commercialisation des ouvrages non admissibles sur les marchés national et international

---

---

---

---

---

■ **SITUATION FINANCIÈRE**

Prévisions financières des profits ou des pertes

---

---

---

---

---

---

---

---

Secteurs de l'entreprise ou ratios financiers à améliorer

---

---

---

---

---

---

---

---

Projets d'immobilisation

---

---

---

---

---

24. PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE À LONG TERME (pour les trois prochaines années)

---

■ **STRATÉGIES ÉDITORIALES ET COMMERCIALES AINSI QUE LES RÉSULTATS ESCOMPTÉS**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

■ **PRÉVISIONS FINANCIÈRES**  
(c.-à-d. chiffre d'affaires, profit net, investissements, etc.)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## 25. UTILISATION PRÉVUE DE L'AIDE FINANCIÈRE DEMANDÉE ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS

---

(Un éditeur doit allouer 20 % de la contribution sous le volet de l'Aide aux éditeurs aux activités admissibles de marketing national tel qu'énoncé à la page 9 du *Guide du demandeur*.)

### ■ VOLET DE L'AIDE AUX ÉDITEURS

Utilisation prévue de l'aide financière

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Résultats escomptés

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## F. RAPPORT D'UTILISATION DE L'AIDE FINANCIÈRE REÇUE DANS LE CADRE DU VOLET DE L'AIDE AUX ÉDITEURS DU PADIÉ

---

■ Montant reçu de l'Aide aux éditeurs du PADIÉ en 1999 – 2000

\_\_\_\_\_ \$

■ Identification des secteurs dans lesquels cet argent a été investi et les montants correspondants :

Production	_____	\$
Marketing	_____	\$
Distribution	_____	\$
Immobilisation	_____	\$
Financement de l'entreprise	_____	\$
Autres (préciser : _____)	_____	\$

■ Veuillez fournir une description détaillée des activités spécifiques pour lesquelles l'argent a été utilisé et une évaluation des résultats obtenus.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## G. RAPPORT D'UTILISATION DE L'AIDE FINANCIÈRE REÇUE EN AIDE AU MARKETING NATIONAL DANS LE CADRE DU VOLET DE L'AIDE AUX ÉDITEURS DU PADIÉ

---

- Montant reçu de l'Aide aux éditeurs du PADIÉ en 1999 – 2000 \$
- Montant reçu en aide au marketing national en 1999 – 2000 (20 %) \$
- Veuillez fournir une description détaillée des activités spécifiques pour lesquelles l'aide financière pour la commercialisation nationale a été utilisée et une évaluation des résultats obtenus. Pour décrire l'utilisation des fonds, veuillez vous reporter à la liste des dépenses de marketing admissibles qui se trouve à la page 9 du *Guide du demandeur*.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## H. ATTESTATION ET AUTHORIZATION

---

Le demandeur du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) :

- 1) atteste qu'il a lu le *Guide du demandeur* du PADIÉ et qu'il s'engage à respecter les conditions et les modalités qui y sont énoncées;
- 2) certifie l'exactitude des déclarations formulées dans la présente demande d'aide financière et des renseignements supplémentaires annexés;
- 3) accepte de fournir toute l'information concernant l'utilisation et l'affectation des crédits reçus en vertu du PADIÉ;
- 4) accepte de fournir une copie de tous les accords et contrats pertinents ainsi que tous les renseignements et les documents supplémentaires qui peuvent aider le ministère du Patrimoine canadien à déterminer qui est propriétaire et qui contrôle l'entreprise;
- 5) autorise l'accès à ses livres ou à ses dossiers au Ministère, afin de vérifier ou de faire vérifier l'exactitude des déclarations qu'il a faites, des renseignements qu'il a fournis dans la présente demande ou de l'utilisation qu'il fera des fonds qui lui seront versés, et s'engage à rembourser toute somme qui, au terme d'une vérification, lui aura été versée en trop ou à laquelle il ne pouvait prétendre aux termes du PADIÉ;
- 6) reconnaît qu'aucun député de la Chambre des communes ne saurait, dans quelque mesure que ce soit, être partie prenante de la demande présentée dans le cadre du PADIÉ ni en tirer un avantage quelconque;
- 7) devra rembourser la totalité, ou une part déterminée par le Ministère, des crédits versés dans le cadre du PADIÉ si, dans les douze (12) mois qui ont précédé ou suivi le versement de l'argent :
  - il est déclaré en faillite, a fait l'objet d'une ordonnance de séquestre, a fait cession de ses biens au profit de ses créanciers, a cessé d'exercer ses activités dans le cours normal des affaires ou fait l'objet d'une demande de liquidation ou de dissolution; ou
  - l'édition n'est plus l'activité principale de l'entreprise;
- 8) devra rembourser la totalité des crédits versés dans le cadre du PADIÉ si, dans les vingt-quatre (24) mois qui suivent le versement de l'argent, l'entreprise ne respecte plus les critères d'admissibilité vis-à-vis de la propriété et du contrôle canadiens;
- 9) autorise le ministère du Patrimoine canadien à transmettre à l'Association pour l'exportation du livre canadien (AELC), ou à obtenir de celle-ci, tout renseignement pertinent, y compris la présente demande d'aide financière et des études comparatives d'entreprises, aux fins de l'examen de la présente demande et de l'administration du PADIÉ. Il comprend que cette autorisation s'applique aux renseignements qui sont communiqués au ministère du Patrimoine canadien conformément à tout autre programme administré par le Ministère, avant ou après la présentation de la demande;
- 10) atteste que tous les actionnaires ou membres ont été informés de l'intention de déposer la présente demande et qu'ils ont autorisé la communication des renseignements qui les concernent;
- 11) atteste que tous les auteurs ou les employés de l'organisme ont été informés de l'intention de déposer la présente demande et qu'ils ont autorisé la communication des renseignements qui les concernent;
- 12) consent à reconnaître l'aide financière du gouvernement du Canada, dans tous les livres admissibles publiés dans l'année où il a reçu une contribution du PADIÉ, et ce, de la façon décrite sous la rubrique « Responsabilités » du *Guide du demandeur*.

Fait ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_, tel que la signature de l'agent dûment autorisé en témoigne.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'agent dûment autorisé

\_\_\_\_\_  
Témoin

\_\_\_\_\_  
Nom

\_\_\_\_\_  
Titre



## DÉCLARATION DE NON-RETARD DANS LE PAIEMENT DES DROITS D'AUTEUR

---

Le requérant garantit qu'au moment où il remplit la présente demande, il n'est ni en défaut, ni en retard dans le paiement des droits dus aux auteurs ou à leurs représentants conformément aux ententes qu'il a signées avec eux.

Fait ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_, tel que la signature de l'agent dûment autorisé en témoigne.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'agent dûment autorisé

\_\_\_\_\_  
Témoin

\_\_\_\_\_  
Nom

\_\_\_\_\_  
Titre

## CERTIFICATION PAR UN COMPTABLE AUTORISÉ INDÉPENDANT

---

Au moyen d'une note aux états financiers ou d'une lettre, le comptable indépendant doit certifier, à partir d'un échantillon des droits d'auteur à payer, que :

- le calcul des droits dus aux auteurs correspond à celui prescrit dans le contrat liant l'auteur et l'éditeur;
- les paiements ont été effectués à temps.

## RENSEIGNEMENTS ET FORMULAIRES

---

Cette demande d'aide financière doit être retournée à l'adresse suivante avant le 1<sup>er</sup> septembre 2000 :

Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ)  
Ministère du Patrimoine canadien  
15, rue Eddy, 4<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A0M5

Téléphone : (819) 997-4944  
Télécopieur : (819) 997-4169

Courrier électronique : [bpidp\\_padie@pch.gc.ca](mailto:bpidp_padie@pch.gc.ca)  
Adresse Internet : <http://www.pch.gc.ca/padie>

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2000  
N° de catalogue : Co52-3 / 2001  
ISBN 0-662-64962-1

